



REGLEMENT

CHALLENGE FUTSAL U11 FETIS-LAHITTE

- Terrain de Handball couvert.
- Chaque équipe est composée de 5 joueurs (4 + 1 gardien) obligatoires + 5 remplaçants max.
- Les joueurs remplaçants et les éducateurs devront obligatoirement rester assis sur le banc de touche pendant les rencontres.

REPLACEMENTS :

- Un nombre illimité de remplacements est permis durant un match.
- Un joueur remplacé peut revenir sur le terrain. Un remplacement peut être effectué quand le ballon est en jeu ou hors du jeu.
- Le remplacement se fait à la ligne de touche devant le banc des remplaçants (à 5 m de la ligne médiane côté défense). Le joueur remplaçant entre en jeu au moment où le remplacé sort à l'endroit indiqué.
- Les remplacements s'effectuent sans arrêter le jeu.

DEROULEMENT DES RENCONTRES :

- Total du temps de jeu pour une équipe : 50 minutes
- Possibilité de 10 minute supplémentaire si « formule tournoi ».

LOIS DU JEU - FUTSAL :

- Ballon spécifique FUTSAL (T4)
- Charges et contacts interdits (jeu dangereux)
- Tacles interdits
- Protège-tibias obligatoires
- Toute faute est sanctionnée d'un coup franc direct

REGLES PARTICULIERES :

- Pas de hors-jeu
- Les rentrées de touche se font exclusivement au pied, ballon arrêté. Possibilité de rentrer en jeu en conduite de balle.
- Un but ne peut être marqué directement sur rentrée de touche sauf si un adversaire touche le ballon.
- Les remises en jeu (coups-francs, touches, corners et dégagement du gardien) doivent s'exécuter avec les adversaires obligatoirement à 5 m et dans les 4 secondes, ballon arrêté.
- Après une sortie de but, le gardien doit remettre le ballon en jeu de la main.
- Passe au pied au gardien : règlement idem Foot à 8.

CLASSEMENT :

- Victoire : 4 Pts ; Nul : 2 Pts ; Défaite : 1 Pt
- En cas d'égalité au classement général les équipes seront départagées comme suit :
 1. Goal Average particulier / 2. Goal Average général / 3. Meilleure Attaque / 4. 3 tirs au but

→ Les quatre premières équipes de chaque demi-journée seront qualifiées pour la finale départementale, le Samedi 8 Mars à Pessac.